



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le sept septembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 30 août 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

SUPPLEES :

ABSENTS :

CHERBLAND Henri (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

CHERBLAND Henri (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT LES CHAMPILOUPS

Préfecture

Date de reception de l'AR: 21/09/2023
042-244200614-DE2023_0709_07-DE

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédits pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables relatives à l'activité de la Communauté de Communes, M. le Président propose d'adopter les décisions modificatives suivantes :

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
05/09/2023	2031	Frais d'études	+ 4 186,00	05/09/2023	1641	Emprunts en euros	22 186,00
05/09/2023	2128	Autres agencements et aménagements <i>Sol amortissant</i>	+18 000,00				
				(22311,36)			
Total Dépenses			22 186,00	Total Recettes		22 186,00	

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article unique : VALIDE cette décision modificative selon les modalités exposées ci-dessus.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 07/09/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMMENT Françoise (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 21/09/23
et de la publication le : 21/09/23
Le Président,*

Préfecture
Date de reception de l'AR: 21/09/2023
042-244200614-DE2023_0709_07-DE